006-210600425-20180405-2018_11D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE 06/04/2018

Département des Aipes-iviaritimes
Arrondissement de NICE



COMMUNE DE CLANS

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-huit et le cinq avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire. Présents: Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoints, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices: AUBERT Éric, LAURENT Marianne, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie.

Absents excusés :

Absents: Mesdames CHASSAGNE Andréa, SCHERHAG Marielle, Monsieur

AURAN Robert

Convocation du : 28 mars 2018

Nb de membres : 13 Présents : 10 Votants : 10 Pour :10 Contre : Abstention :

Délibération n° 2018_11D : Fiscalité 2018 - Vote des taux

Le Maire informe l'assemblée délibérante qu'en application de l'article 1639 A du Code Général des impôts et de l'article 1612.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales doivent voter les taux d'impositions directes locales perçues à leur profit.

Il est proposé pour l'exercice 2018 de définir les taux de la manière suivante :

Taxes	Bases d'imposition effectives	Taux 2017	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux 2018	Produit attendu 2018
	2017		2018		
Taxe d'habitation	824 033	4.79	838 700	4.79	40 174
Taxe foncière (bâti)	1 001 223	12.87	1 018 000	12.87	131 017
Taxe foncière (non bâti)	33 860	29.98	34 100	29.98	10 223

<u>LE CONSEIL MUNICIPAL</u>, ouï l l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, <u>APPROUVE</u> les nouveaux taux

CHARGE Monsieur Le Maire de signer tous documents à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en préfecture le Et publication ou notification du

